



Le mot du Maire



Chères Lainvilloises, chers Lainvillois,

Cet été a vu la mise en place de notre programme d'entretien du village. Cette période de l'année est propice à la réalisation de travaux des bâtiments publics. Une première tranche a été effectuée à l'école : les sanitaires ont été refaits (plomberie, peinture et mise en place d'essuie-mains papier indispensables à l'hygiène de nos enfants), deux classes ont été repeintes et une partie du ravalement a été effectuée.



Une campagne de voirie a également été initiée. La troisième étape est la restauration des vitraux de l'église., le chantier ayant débuté la semaine du 3 novembre.

Je tiens à féliciter une fois encore Gérard et Olivier pour le travail accompli durant l'été. Je tiens également à féliciter Thomas, notre jeune employé saisonnier qui les a efficacement secondés durant cette période estivale. Enfin, je souhaite la bienvenue à Madame Cartel qui a rejoint l'équipe des employés municipaux.

Nous continuerons en 2009 l'entretien du village (plus de détail en page suivante) mais de nouveaux projets verront le jour, dont un qui me tient tout particulièrement à cœur, il s'agit de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal vous convie à ses vœux le lundi 5 janvier à 19h00 en la salle municipale, toute l'équipe s'associe à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année,

Stéphane Hazan



Sommaire :

- Le mot du Maire
- Des nouveaux services
- Les travaux
- Les projets 2009
- La Mairie
- La vie associative
- Le CCAS
- Les infos pratiques
- Le compte-rendu du dernier conseil
- L'école nous sensibilise à « l'environnement »
- La page « photos »

Des nouveaux services à la personne

Une des priorités de l'équipe municipale est de proposer des services afin de faciliter la vie des Lainvillois :

- Une **borne informatique** a été mise en place dans la salle du conseil, permettant un accès sans restriction à Internet (mais avec contrôle parental). La borne peut vous servir en dépannage, mais surtout pour tous ceux qui ne disposent pas de ce type de matériel à domicile. Une assistance (découverte d'Internet) peut être proposée à condition de prendre rendez-vous.
- La mise en place d'une **tournee de boulanger** est à l'étude. Vous pouvez d'ailleurs vous exprimer sur ce sujet par l'intermédiaire d'un sondage proposé sur le site Internet : déjà 77 réponses, avec 57% d'opinion favorable. La qualité sera un critère déterminant.

- Un **système de Téléassistance**, apportant plus de sécurité et d'indépendance pour nos seniors, a également été mis en place par le CCAS (détails en page centrale)
- A compter du 10 janvier 2009, la **Mairie ouvrira tous les samedis matin de 10h à 12h** : la plupart des services administratifs seront ainsi proposés aux Lainvillois, en plus des lundi et jeudi après-midi habituels. Vous pourrez également prendre rendez-vous avec les conseillers.
- Des services tels que des **courses**, du **covoiturage** verront prochainement le jour, notamment à travers le site Internet de notre commune (forum). Un exemple : avez-vous penser à vous **regrouper** pour commander du fuel ? Le Mairie vous propose de mettre en relation les personnes intéressées. Merci de contacter le secrétariat.

Les travaux

- **Le Bilan 2008** : le début d'année avait été marqué par l'ouverture de la nouvelle **bibliothèque municipale**. Ce fut ensuite à l'**école** de profiter d'un programme de rafraîchissement : peinture de classes, ravalement, sanitaires puis ouverture d'une **nouvelle classe**. Cet été d'importants travaux de **voirie** ont été effectués, dans le village, aux Chayets, et sur le chemin de Mégrimont, ainsi que sur le parking face à la mairie. Les vitraux de l'**église St Martin** sont également en cours de rénovation (fin de travaux début 2009). Enfin, soulignons que les espaces verts ont été entièrement entretenus par Olivier et Gérard.
- **Pour 2009** : le Parc Naturel du Vexin (PNR) nous accorde une subvention nous permettant de mettre en place des **panneaux de signalisation** s'intégrant à la charte du Vexin. Le projet d'enfouissement des **lignes électriques** se poursuit avec les Bonnes Joies (D205). Les travaux se poursuivront cet été à l'**école**, et une première étape dans l'**aménagement du plateau** sera réalisée. Le bâtiment de la **mairie** sera également rafraîchi afin d'améliorer l'accueil du public et d'entretenir notre patrimoine. Enfin, un nouveau **contrat triennal** verra le jour pour les grands travaux de voirie de la période 2009/2011.

2 grands projets pour 2009

- **Nouvelle salle des Fêtes** : une présentation de cette dernière étape du précédent contrat rural sera faite prochainement
- **Conseil des Jeunes** : le Conseil des Jeunes de Lainville ouvrira en septembre 2009 afin de se caler sur le calendrier scolaire. Une réunion publique sera organisée début 2009 afin d'échanger sur les objectifs attendus de cette nouvelle structure.

De nouveaux emplois à Lainville

- **Emploi "jeune" saisonnier** : nous avons créé en juillet et août de cette année, un emploi "jeune", pour seconder Gérard et Olivier. Nous tenons à féliciter Thomas Prével de son sérieux pour ce poste. Nous pensons renouveler cette expérience pour l'année 2009 et invitons les jeunes Lainvillois de + 18 ans, qui seraient intéressés à déposer leur candidature en Mairie.
- **Création d'un poste "cantine"** : nous avons accueilli à la rentrée scolaire de septembre 2008, Mme Frédérique Cartel, suite à la création d'un emploi d'adjointe technique à temps partiel. Cet emploi permet de libérer Olivier qui sera désormais à temps complet dans son activité aux espaces verts.

Votre Maire, votre Mairie

- La Mairie sera exceptionnellement ouverte le 31 décembre de 10h à 12h afin de permettre les dernières inscriptions sur les **listes électorales**. Pensez-y et venez vous inscrire dès à présent muni de votre carte d'identité.
- **Monsieur le Maire** reçoit de préférence sur rendez-vous les lundi et les jeudi



Agenda Lainvillois

- 19/12 : **Conseil Municipal à 20h30 en Mairie**
- 20 & 21/12 : **Marché de Noël à la salle polyvalente**
- 05/01 : **Vœux du Maire à 19h00 à la salle polyvalente**
- 31/01 : **Théâtre à Paris (Comité des Fêtes)**
- 14/03 : **Fête de la bière (Comité des Fêtes)**

Félicitations aux parents et Bienvenue à :

- Noé Lefort (10/08)
- Maewenn Barrier (12/08)
- Kaetano Sauvage (29/08)
- Zoé Lefebvre (12/09)
- Manon Gosselin (01/10)
- Léo Lesud (17/10)



Ils se sont dit :

« OUI »



Stéphane Hazan
et
Vanina Santini



Ils nous ont quittés :

- **Mr Chataignère Paul** (26/10/2008)
- **Mme Crespin Jacqueline épouse Kojoustchenko** (01/11/2008)
- **Mr Badier Jacques, ancien conseiller** (03/12/2008)

La vie des associations



AALEV

(=> Retrouvez « Les Trotteurs Lainvillois » en page centrale)

L'Association dénommée « Association des Amis de Lainville-en-Vexin » (AALEV) est trentenaire. Elle a été fondée le 29 avril 1972 par 12 Lainvilloises et Lainvillois. Par arrêté du 21 juillet 1978, elle a été agréée au titre de l'urbanisme et de la protection de la nature et reconnue comme représentative des usagers.

Au niveau du patrimoine culturel, l'Association conduit par exemple des opérations positives de mise en valeur de celui-ci. En 1980, la Croix de l'Herminette a été remise en état et soignée. En 1988, le lavoir de la côte Duché a été inauguré après une restauration conduite et financée par l'Association. En 1992, l'Association a participé à la reconstruction de l'escalier de l'église Saint-Martin. En 1996, la Croix du vieux cimetière a été restaurée suite à une convention entre la Commune et l'Association.

Nous vous invitons à nous rejoindre lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 7 février à 11 heures à la Mairie de Lainville. Nous aborderons l'histoire du village et quelques enjeux relatifs à son patrimoine. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. Ballais au 01.34.75.33.66 ou rendez-vous sur notre site www.aalev.com.

Les Fauvettes du Vexin

« Le Saviez-vous ?
Lainville
est devenu
Lainville-en-Vexin
le jour de Noël 1997 »



2 nouvelles adeptes ont rejoint notre discipline. Le concours individuel a eu lieu en novembre, auquel 7 fauvettes ont participé, dans des catégories très difficiles. Je tiens à féliciter Cyrielle, Cathelaine, Elise, Kimberley, Tiffany, Annagalice et en particulier Océane, qui rentrée au club en septembre a déjà voulu se lancer au concours. Prochaine étape : le concours de groupes du 5/04.

Les Fauvettes vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2009.

Josiane Cost

Football Club de

Le F.C.L. compte cette année 110 licenciés avec :

- 2 équipes de débutants, 1 de poussins et 1 de benjamins pour les foyers ruraux du Val d'Oise,
- 1 équipe de 13 ans et 1 équipe de vétérans jouant pour le district des Yvelines,
- et 1 équipe de 15 ans évoluant au club d'Hardricourt.

Nos équipes se comportent très bien dans leur différents championnats ainsi qu'en matchs amicaux.

Retrouvez les photos, le calendrier et les résultats sur

www.lainville.fr



Transport à tarif réduit...

Les personnes "en situation fragile" ont droit depuis le 1er octobre à une réduction de 75% du prix de la **carte orange**. Les bénéficiaires de cette mesure sont les titulaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), de l'aide médicale d'Etat (AME), de l'allocation parent isolé (API) et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Carte Améthyste : peuvent bénéficier de la Carte Améthyste les personnes retraitées sous certaines conditions et les handicapés bénéficiant de l'AAH (Allocation pour adultes handicapés). Il existe deux sortes de cartes Améthyste : l'une permet de voyager gratuitement, l'autre à demi tarif sur le réseau SNCF et RATP d'Ile-de-France uniquement.

Carte Rubis : c'est l'équivalent de la Carte Améthyste dans les départements de la Grande Couronne (dont les Yvelines)

Plus d'information auprès du CCAS en Mairie, auprès de Mme Lepvrier



L'action Sociale

Service de Télé Assistance...

Le C.C.A.S. de Lainville a mis en place (avec l'aide du Conseil Général des Yvelines) un nouveau service, qui consiste à équiper les personnes le souhaitant d'un appareil porté autour du cou et d'un récepteur relié à un service de Télésurveillance.

L'installation à domicile est prise en charge par le C.C.A.S., tandis que le coût fixe mensuel de 8.30€ est à la charge du bénéficiaire (le reste étant pris par le Conseil Général).



Mairie de
Lainville-en-Vexin
2 rue de la Mairie
78440 Lainville-en-Vexin

Téléphone : 01 34 75 38 30
Télécopie : 01 37 75 11 22
Mail : mairie.lainville@free.fr
web : www.lainville.fr

Ouverture au public le
lundi et le jeudi
de 16h30 à 19h30

+ d'infos sur
www.lainville.fr

Infos pratiques

La caisse d'allocation familiale des Yvelines (CAFY) attribue une aide aux familles pour permettre aux jeunes âgés de 6 à 16 ans de pratiquer une activité régulière sportive ou culturelle durant l'année scolaire.

Les "Bon Loisirs" sont accessibles aux enfants des familles allocataires Yvelinoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 670 euros. Pour obtenir le paiement de cette aide, un "Bon Loisirs" doit être renvoyé à la CAFY avant le 31 décembre 2008. Il est calculé en fonction des ressources de la famille et s'élève à 60,90, ou 120 euros.

Pour contacter la CAFY : 0 820 25 78 10
ou Florence Masclaux : 01 30 64 37 19

Allo Parents Bébé, 1er Numéro Vert d'aide et de soutien à la relation parents-bébé, est ouvert depuis lundi 11 février 2008. Les écoutants Allo Parents Bébé sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 17h à 21h.



Vous avez un doute, vous vous posez des questions sur la relation avec votre bébé et sur son comportement ?

Faites le 0800 00 3 4 5 6

36 46 : le nouveau numéro téléphonique de l'Assurance Maladie (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

2 possibilités s'offrent à l'utilisateur : obtenir des informations sur ses derniers remboursements ou être mis en relation avec un téléconseiller. Avec le 36 46, il est ainsi possible de connaître les coordonnées des professionnels de santé, de savoir s'ils acceptent ou non la carte vitale ou encore d'obtenir une information sur les tarifs des consultations pratiqués par ces professionnels de santé avec leur niveau de remboursement.

L'Assurance maladie donne enfin les tarifs les plus fréquemment pratiqués par les médecins à honoraires libres avec éventuellement une fourchette de ces tarifs. Ces informations tarifaires sont également disponibles en ligne sur le site de l'Assurance maladie www.ameli.fr

Assurance Retraite (CNAV) : Informer, conseiller, orienter, tels sont les objectifs du nouveau portail

www.lekiosquebleu.fr

regroupant des informations pour guider et accompagner les seniors et leur entourage dans leur recherche de services de proximité et la mise en œuvre de plan d'action personnalisé.

Déchetterie de Gargenville

Rue du Docteur Roux 78440 Gargenville (01 30 93 78 46)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin				9h-12h30	9h-12h
Après-midi	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	14h-18h	

A compter du 1er janvier 2009, les produits suivants (D3E) devront obligatoirement être déposés à la déchetterie : ordinateur, cuisinière, réfrigérateur, téléphone, TV, chaînes hi-fi...

Plus d'informations par téléphone ou sur <http://smirtomduvexin.free.fr>

Encombrants 2009

Lundi 19/01

Mercredi 29/04

Mercredi 30/09

Extraits du règlement :

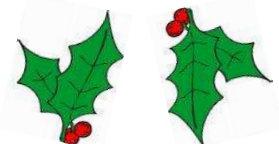
- Les objets doivent être sortis la veille au soir
- La limite est fixée à 1m3 par habitant
- Les gravats, produits dangereux, trop encombrants, non ménagers, les déchets verts sont interdits

Messages du SMIRTOM

==> Les jours de ramassage des déchets ménagers, les **véhicules stationnés** ne doivent pas gêner le passage du camion, sans quoi la collecte n'aura pas lieu. **Verbalisation possible !**

==> **Soyez vigilants** : des personnes mal intentionnées peuvent essayer de vendre des calendriers qui ne proviennent pas de nos employés. Vérifiez leur pièce d'identité ainsi qu'une attestation de la société SEPUR. Prévenir la Mairie si nécessaire.

==> **Le ramassage des sapins de Noël** ne sera pas assuré cette année, les équipements ne le permettant pas.



La fiche découverte « Environnement » de l'école Léopold Bresac : Respectons la Nature !

« Les élèves de CP/CE1 ont participé à l'opération
« Nettoyons la nature »
le vendredi 26 septembre 2008
dans les rues de notre village. »



Quelques élèves en pleine action...

Mettons nos déchets à la poubelle !

Ne jetez **jamais** vos déchets dans la nature, gardez-les avec-vous, dans votre poche ou votre sac, jusqu'à ce que vous voyez une poubelle. Et même jusqu'à la maison, s'il le faut.

Les élèves sont perplexes devant leur nettoyage. Ils ont ramassé l'équivalent de quatre grands sacs poubelles. Beaucoup de petits déchets qu'il est bien tentant de laisser tomber ou de jeter par la fenêtre ne cessent d'exister. Abandonné dans la nature, un kleenex met trois mois à se dégrader, une canette de soda dix ans et une bouteille de verre encore plus longtemps !



Il y a une vie après la poubelle : quand cela ne sert plus, cela sert encore ! Tous vos emballages peuvent avoir une seconde vie :

la revalorisation, le recyclage

« Non seulement les déchets enlaidissent la nature, mais en plus, certains polluent comme par exemple, une pile usagée et certains sont dangereux car ils peuvent blesser. »

Les mots difficiles

Revalorisation : réutiliser les objets sous une autre forme.

Recyclage : réutiliser la matière d'un déchet pour fabriquer soit le même produit soit un autre.

Le coin des incollables

Combien chaque personne produit de déchets en Kg et par an ?

434 Kg et c'est trop

Combien de temps met la nature pour digérer un chewing-gum ?

5 ans

Les Trotteurs Lainvillois

Pour l'année 2008-2009, les randonnées reprennent selon le planning ci-dessous. Le rassemblement est fixé sur le parking de l'école à 9h15 (à 9h si déplacement en voiture). La semaine précédent la marche, le rdv sera affiché sur le panneau d'affichage à la sortie de l'école.

- 21 décembre 2008
- 18 Janvier 2009
- 15 Février 2009
- 15 Mars 2009
- 26 Avril 2009
- 31 Mai 2009
- 28 Juin 2009

Contact : Mme Tréhout au 06-75-26-93-66

Dimanche 29 Juin 2008, une dizaine de personnes était présente pour la marche avec pique-nique, 16km entre Follainville et Véttheuil



Décès de Monsieur Jacques Badier

Jacques Badier était la mémoire de notre village et son porte drapeau. Sa famille, ses proches, de nombreux Lainvillois, Mr le Maire et ses conseillers ont rendu hommage ce mercredi 10 décembre 2008, à la personnalité de cet homme qui a tant fait pour sa commune.

Mr Badier fut pendant 18 ans conseiller municipal et œuvra beaucoup pour le village et ses concitoyens. Il eut une vie exemplaire tant d'un point de vue professionnel que social ou personnel.

Né aux Mureaux en 1933, il rejoint Lainville très jeune mais déjà orphelin pour vivre avec sa grand-mère Mme Lecoq, à la ferme du chemin du roi. Après avoir été enfant de cœur à Lainville, il est appelé sous les drapeaux lors de la guerre d'Algérie, ce qui lui vaut son statut d'ancien combattant puis celui de porte drapeaux, fonction qu'il exercera avec honneur et dignité. Mr Badier exerça essentiellement dans l'horticulture à Lainville chez Mr Valon, puis en tant que gardien du Manoir des Bruyères où il résida durant sa retraite.

Il participait activement à la vie du village tant par son action au sein du Comité des Fêtes que par son activité de garde chasse bénévole. Mr Badier aimait la chasse, parcourir les sentiers, les chemins et les champs de son village.

Nous avons perdu un pilier du village, un voisin, un ami, une partie de l'histoire de Lainville. Au nom de la commune, le Conseil Municipal tient à rendre un hommage appuyé à Mr Jacques Badier, qui par ses qualités, sa personnalité, son engagement, a su se faire apprécier de tous, et à adresser à sa famille et ses proches, les condoléances de l'ensemble de la communauté Lainvilloise.

Cérémonie du 11 novembre



Une centaine de Lainvillois, dont de nombreux enfants de l'école, participaient cette année à la cérémonie. Ce fut également l'occasion de remettre plusieurs médailles du travail. Félicitations aux récipiendaires :

- Mme Catherine Plante (Vermeil - 30 ans)
- Mme Maryse Soulimant (Or - 35 ans)
- Mr Pascal Bizieau (Vermeil)
- Mr Jean-Paul Carbonnier (Or)
- Mr Alain Aublayd (Argent - 20 ans, Vermeil et Or)

« Retrouvez les photos du Noël des enfants, du 11 novembre, de la remise des médailles, du repas des anciens au Nikita, de la journée du Lire en Fête, mais aussi les dernières actualités, les dates à retenir, le détail des services proposés par la commune... sur le site www.lainville.fr »